

ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de construction d'une Unité de valorisation des déchets

Du lundi 10 août au vendredi 11 septembre 2026

L'Entente Intercommunale, composée de Limoges Métropole, EVOLIS 23 et le SYDED Haute-Vienne, travaille en étroite collaboration sur le projet de la nouvelle Unité de valorisation des déchets (UVE) qui viendra remplacer l'actuelle Centrale énergie déchets de Limoges Métropole (CEDLM).

Par délibération du Conseil communautaire du 21 novembre dernier, les élus ont voté **les modalités de mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme (PLU)** de la Ville de Limoges pour le projet de construction de l'Unité de valorisation énergétique.

→ Une enquête publique ouverte à toutes et tous

Dans ce cadre, il est proposé de tenir une enquête publique portant sur l'autorisation environnementale au titre des installations classées pour la protection de l'environnement, ainsi que sur le projet de mise en compatibilité du PLU nécessaire à cette construction. Cette enquête sera ouverte à toutes et à tous afin de recueillir les remarques et avis des usagers.

Le dossier d'enquête sera mis à disposition du public au siège de Limoges Métropole, situé au 19 rue Bernard Palissy à Limoges ainsi qu'à la mairie de Limoges, dans les locaux de la Direction de l'action foncière et immobilière, au 31 avenue Baudin à Limoges. Le dossier sera également disponible à l'antenne de Beaubreuil, au 6 allée Marcel Proust à Limoges et dans la mairie annexe de Beaune-les-Mines, au 154 avenue Georges Guingouin à Limoges.

Un registre destiné à recueillir les remarques sera mis à la disposition du public à ces mêmes adresses. De plus, ce dossier est consultable sur le site du registre dématérialisé, le site des services de l'État et le site internet de Limoges Métropole.

Toute personne intéressée pourra communiquer ses observations sur le site du registre ou à l'adresse : enquete-publique-7477@registre-dematerialise.fr. Il est également possible d'adresser ses observations par voie postale à la mairie de Limoges à l'adresse suivante : 1 square Jacques-Chirac BP 3120 87 0131 Limoges Cedex à l'attention du Président de la commission d'enquête.

Des permanences de la commission d'enquête seront organisées le lundi 10 août de 9h à 12h à la mairie de Limoges, le samedi 22 août de 9h à 12h dans la mairie annexe de Beaune-les-Mines, le jeudi 3 septembre de 14h à 17h à l'antenne de Beaubreuil et le vendredi 11 septembre de 14h à 17h à la mairie de Limoges.

Une réunion publique se tiendra le jeudi 27 août 2026 de 17h à 19h dans la salle Mandonnaud à L'Aquapolis (359 rue Aristide Briand à Limoges) en présence d'un interprète en langue des signes.

À noter que l'interprète en langue des signes pourra être présent, sur demande préalable auprès des commissaires enquêteurs, pour la permanence du 11 septembre à la mairie de Limoges.

À l'issue de cette enquête publique, la commission d'enquête transmettra, dans un délai d'un mois, son rapport et ses conclusions sur le projet.